

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le jeudi 11 décembre 2014, le comité syndical n'a pas réuni le quorum.

Une deuxième convocation en date du 12 décembre 2014 a été envoyée. Le Comité syndical s'est réuni le jeudi 18 décembre 2014 à 14 heures 30.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte

Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération

Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD

Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD

Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD

Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

Etaient absents excusés :

Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale

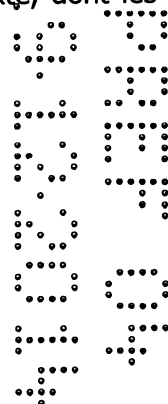
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale

Monsieur René MASSETTE, Conseiller général

Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération

Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA



Délibération n° D-2014-27 (18/12/2014)

OBJET : Demande de subvention auprès de la DRAC au titre du soutien au parcours artistique 2014/2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2014 ;

Exposé des motifs –

Le Conservatoire a établi un prévisionnel d'actions pour 2014/2015 en direction des élèves des écoles du territoire départemental. 4 actions ont été déterminées :

1. interventions dans le cadre du temps périscolaire
2. interventions dans les classes à horaires aménagés musicales
3. animations musicales en milieu scolaire (CHAM)
4. projet « Espagne » regroupant l'ensemble des élèves du programme d'actions autour de quatre spectacles.

Le coût de ce programme est estimé à 84 922 €.

Il est proposé de solliciter l'Etat-DRAC au titre du « *soutien au parcours artistique* » pour un montant de 36 931 euros.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la demande de subvention de 36 931 euros auprès de l'Etat – DRAC au titre de son programme « *soutien au parcours artistique* » pour l'année scolaire 2014 – 2015 ;

d'autoriser le Président du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 18 décembre 2014.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,



Félix MOROSO.